

Avec le soutien de l'ARS



Quelles mesures de protection juridique pour les personnes atteintes de maladies neurocognitives ?

CYCLE DE CONFÉRENCES

« Couple aidant-aidé : mieux vivre avec la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées »

**LUNDI 16 MAI 2022
DE 17H À 18H30**

LA CONFÉRENCE SERA ANIMÉE PAR :

Hôpital de Fourvière
Le Forum • 1^{er} étage
10, rue Roger Radisson
69005 LYON

- **Isabelle AUDAP**, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- **Natacha FERRAIOLI**, Gestionnaire de cas, MAIA Lyon Centre Ouest, Métropole de Lyon
- **Dr Nicolas MONNIER**, Médecin psychiatre habilité en qualité de médecin spécialiste par le Parquet du Procureur de la République de Lyon



**INSCRIPTION CONSEILLÉE POUR PARTICIPER
À LA CONFÉRENCE :**

- Téléphone : 04 72 57 30 05
- Email : contact@hopital-fourviere.fr

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE